

LA PROTECTION DES ENFANTS AU COURS DES SÉPARATIONS PARENTALES CONFLICTUELLES Un défi d'interdisciplinarité pour les professionnels

La séparation et le divorce sont des moments de rupture pénibles et difficiles à vivre pour les parents comme pour les enfants. Ce type d'épreuve s'inscrit dans le quotidien de millions de familles en France. Près d'un mariage sur deux s'achève par un divorce à Paris, ce rapport est de un sur trois dans le reste de la France, et par ailleurs 45% des enfants naissent hors mariage.

Derrière ces chiffres se cachent des situations extrêmes liées aux difficultés rencontrées par les parents à préserver les enfants du conflit conjugal. Or, la séparation des parents est d'autant plus douloureuse et traumatisante pour un enfant qu'elle est conflictuelle. Quand le conflit porte sur la garde de l'enfant, ce dernier fait l'objet d'un combat juridique acharné particulièrement néfaste à son équilibre. Instrumentalisé dans cette « guerre de la rupture », l'enfant est exposé au chantage psychologique d'un parent qui abuse de son autorité en ne respectant pas l'autre parent et en l'incitant à rompre tout lien affectif avec lui.

La prise en charge des séparations parentales et des divorces très conflictuels, dont les principales victimes sont les enfants, fait l'objet depuis quelques années d'une attention particulière dans de nombreux pays occidentaux, du fait de leur nombre croissant et du coût social élevé que ce phénomène entraîne, en terme de prise en charge juridique, de soins médicaux, de comportements à risque, d'échec scolaire, de délinquance et de chômage.

Les professionnels de la protection de l'enfance (magistrats, médecins, travailleurs sociaux) connaissent bien la souffrance psychologique ressentie par un enfant dans une situation de carence de l'exercice de l'autorité parentale. Il est reconnu qu'un enfant victime d'un conflit de loyauté, dans une situation non justifiée de rupture, de rejet ou de déni de liens avec une partie de sa famille, est l'objet d'une maltraitance psychologique qui aura de graves conséquences pour son futur. Ce n'est pas tant la séparation, choc douloureux mais transitoire, que la persistance des conflits ouverts ou larvés qui bouleverse l'enfant.

Comment, à l'heure où le nombre de séparations progresse sans cesse, les professionnels peuvent-ils mieux répondre, avec leurs outils juridiques, leurs pratiques éducatives et judiciaires, le panel des interventions psychothérapeutiques, aux ruptures de plus en plus fréquentes de lien entre un enfant et un de ses parents, pour respecter « l'intérêt supérieur de l'enfant » et garantir sa protection ?

Dans ce colloque, sociologue, juriste, magistrat et thérapeute nous éclaireront sur la manière dont ils intègrent le conflit parental dans leurs pratiques et nous soumettront quelques pistes d'intervention pour une meilleure protection des enfants et un meilleur accompagnement des parents lors de leur séparation.

La présentation d'expériences européennes innovantes en matière de prévention et de protection des enfants lors des séparations parentales conflictuelles animera les débats de quatre ateliers centrés sur

- (a) la médiation et les méthodes alternatives de résolution des conflits
- (b) le conflit de loyauté et la protection des enfants
- (c) les limites de l'intervention judiciaire et les contraintes économiques
- (d) la reconnaissance des victimes et la réparation.

Les deux journées de travail et d'expériences partagées entre les différents acteurs de la protection de l'enfance et des séparations parentales feront l'objet d'une restitution qui s'attachera à faire émerger des actions efficaces dans le champ de la prévention, de l'expertise et de la prise en charge adaptée.